

États du Nord¹. Cependant, les formes qu'a prises la solidarité internationale au cours des 25 dernières années ont changé la donne avec l'émergence sur l'avant-scène de nouveaux acteurs « qui instaurent des relations directes avec les représentants des communautés locales de base (quartiers, villages, chefs de famille, associations de femmes, de jeunes, de producteurs, etc.)² » Copans, dans son récent ouvrage sur le développement mondial, parle surtout des organisations non gouvernementales (ONG), mais elles ne sont pas seules : les gouvernements locaux (dans le cadre de la coopération décentralisée), les diasporas (l'exemple des Maliens en France est significatif à cet égard), les organisations paysannes, les syndicats de travailleurs, le mouvement coopératif sont aussi parties prenantes d'initiatives locales, nationales et internationales.

Dans les années 1990, à la faveur d'un resserrement important de leurs budgets, les gouvernements centraux du Nord, ont contribué à modifier le type de coopération qui prévalait jusqu'alors : non seulement la Banque mondiale a-t-elle encouragé la décentralisation dans les pays du Sud à l'avantage des communes et des régions, mais un mouvement de décentralisation s'est également amorcé dans l'aide publique au développement des États du Nord. Avec des résultats divers, les ONG ont saisi la balle au bond, puis des municipalités³, des coopératives⁴, des organisations de producteurs agricoles⁵ et des syndicats de travailleurs ont suivi leur mouvement.

Le Québec de la coopération internationale de proximité⁶ a aussi suivi ce mouvement. Il est très engagé dans ces nouvelles dynamiques : le

✦ ✦ ✦

1. Henri BARTOLI, *Repenser le développement, en finir avec la pauvreté*, Paris, UNESCO/Économica, 1999.

2. Jean COPANS, *Développement mondial et mutations des sociétés contemporaines*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 61.

3. La Fédération canadienne des municipalités a un programme international de jumelages entre villes et villages du Nord et du Sud financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Ce n'est pas un cas unique : en Europe, nombre de pays font de même dans le cadre de ce qui est appelé d'ailleurs la « coopération internationale décentralisée ».

4. Ce qui a donné naissance, au Québec, en 1985, à la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI). Le mouvement des caisses populaires Desjardins, fortement présent au Québec mais aussi dans toute la francophonie canadienne, qui en avait les moyens, avait déjà pris les devants au début des années 1970 en créant Développement international Desjardins (DID).

5. L'Union des producteurs agricoles a créé, au début des années 1990, UPA Développement International (UPA-DI).

6. Le concept générique de coopération de proximité renvoie aux initiatives de solidarité Nord-Sud menées par la société civile avec ou sans les collectivités territoriales (« coopération décentralisée » selon l'expression française). Dans tous les cas de figure, il renvoie au fait de travailler au plus près des populations dans des opérations réalisées par des acteurs de calibre ou de nature similaire (ONG, associations citoyennes, pouvoirs locaux, collèges, paroisses, etc.)

monde agricole, grâce à l'Union des producteurs agricoles (UPA-DI), est particulièrement actif dans le soutien à des organisations paysannes dans une douzaine de pays d'Amérique latine et d'Afrique et très présent à la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) ; les syndicats de travailleurs, par l'entremise de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), font de la formation sociale et syndicale dans de nombreux pays francophones d'Afrique et participent de plain-pied à la nouvelle Confédération syndicale internationale (CSI) ; le Mouvement Desjardins travaille à l'émergence de caisses populaires dans le Sud et est actif au sein de la direction de l'Alliance coopérative internationale. De plus, une soixantaine d'organisations de coopération internationale (OCI) québécoises – regroupées au sein de l'Association québécoise des organisations de coopération internationale (AQOCI) – travaillent, bon an mal an, avec l'apport de centaines de coopérants et/ou avec des partenaires locaux au Sud qu'elles soutiennent, à l'organisation des communautés et à l'animation de projets locaux. Par ailleurs, le Québec est porteur d'initiatives Nord-Sud d'envergure internationale : marche mondiale des femmes, réseau international d'économie sociale et solidaire, participation très active au Forum social mondial... Nous cherchons donc à rendre compte ici du cheminement historique de la coopération internationale de proximité (ONG et mouvements sociaux) du Québec avec les pays du Sud (Afrique, Amérique latine et Asie, de 1960 à aujourd'hui), de ses transformations au fil des décennies et de l'horizon actuel de cette coopération, qui s'inscrit à l'intérieur de la dynamique émergeant d'un mouvement citoyen international.

LES OCI DU QUÉBEC ET LEUR COOPÉRATION AVEC LE SUD

Depuis trois décennies déjà, les organisations de coopération internationale (OCI) québécoises se sont peu à peu inscrites dans ces nouvelles formes de coopération en soutenant l'organisation de communautés dans des bidonvilles, en accompagnant des initiatives socio-économiques, des entreprises à propriété collective et de développement économique local, notamment au sein du secteur informel de nombreuses villes du Sud. Les OCI, partenaires d'initiatives au Sud, sont, en tout ou en partie, des organisations de développement (ONGD) qui se distinguent des ONG d'urgence ou d'aide humanitaire.

Comme nous l'avons fait valoir dans plusieurs ouvrages récents issus de nos travaux de recherche⁷, les ONGD sont très actives sur ces continents et une solidarité internationale nouvelle a pris forme au sein d'un certain nombre d'organisations (syndicats, coopératives, organisations de producteurs agricoles, etc.). L'essentiel du travail de ces OCI du Nord les associe directement à des projets issus de communautés locales et d'organisations du Sud – groupes de femmes, groupes de jeunes, coopératives et mutuelles, syndicats –, souvent en collaboration avec des ONG du pays d'accueil. La coopération au développement ne relève plus des seules initiatives gouvernementales. Elle s'en distingue tout à la fois par sa contribution, ses acteurs et ses finalités.

Ces ONGD se sont multipliées au cours des trois dernières décennies. En règle générale, elles sont composées de professionnels issus des classes moyennes urbaines (animateurs communautaires, architectes, sociologues, vétérinaires et agronomes, enseignants et éducateurs populaires, etc.), travaillant en association avec des organisations locales de paysans, de travailleurs ou d'habitants des bidonvilles. Au fil du temps, ces ONGD sont devenues des lieux privilégiés de pratiques de développement local et de soutien à l'entrepreneuriat collectif, ce qui signifie, grosso modo, un travail autour de trois axes : 1) une intervention de soutien à des microprojets de développement à l'intérieur de communautés locales motivées par le changement de leurs conditions de vie sur les plans de l'emploi, de la santé, du logement et de l'éducation ; 2) la défense et la promotion, sur les modes associatif et coopératif, des droits sociaux des habitants des bidonvilles, par l'intermédiaire de groupes de quartier autour de questions vitales comme l'accès à l'eau et à l'électricité de même qu'à de l'équipement collectif de base en matière de santé et d'éducation (des dispensaires, des écoles...) ; 3) la mise en œuvre de démarches de développement économique et social, local et intégré, permettant l'auto-organisation de communautés locales autour de priorités qui génèrent des projets coopératifs et associatifs à volets multiples dans lesquels

✦ ✦ ✦

7. Voir à ce propos Denis BOURQUE, Yvan COMEAU, Louis FAVREAU et Lucie FRÉCHETTE, *L'organisation communautaire, fondements, approches et champs de pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2007 ; Louis FAVREAU et Abdou SALAM FALL (dir.), *L'Afrique qui se refait*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2007 ; Louis FAVREAU, Gérald LAROSE et Abdou SALAM FALL (dir.), *Altermondialisation, économie et coopération internationale*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2004 ; Abdou SALAM FALL, Louis FAVREAU et Gérald LAROSE (dir.), *Le Sud... et le Nord dans la mondialisation : quelles alternatives?*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2004 ; Louis FAVREAU et Lucie FRÉCHETTE, *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2002. Cet article se veut en quelque sorte une synthèse de nos travaux de la dernière décennie à ce propos.

se croisent la résolution de problèmes d'emploi, l'aménagement du territoire, la santé communautaire, l'alphabétisation des adultes, etc.

QUELQUES EXEMPLES DE COOPÉRATIVES ET DE SYNDICATS QUÉBÉCOIS DANS LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Créé en 1970, Développement international Desjardins (DID) travaille sur l'immense chantier de la finance communautaire dans plus de 20 pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie en soutenant le développement de mutuelles d'épargne et de crédit. De son côté, la Caisse d'économie solidaire Desjardins évolue depuis les années 1990 dans la finance solidaire en soutenant la mise sur pied d'initiatives d'insertion socioprofessionnelle (jeunes de la rue du Cirque du Monde par exemple), des reprises d'entreprises, des filières de commerce équitable...

En 1993, l'Union des producteurs agricoles (UPA) crée l'UPA Développement international (UPA-DI), laquelle pratique la coopération de paysans à paysans avec une bonne trentaine d'organisations d'une quinzaine de pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Dans une perspective de développement durable et d'agriculture viable, elle valorise concrètement la commercialisation collective de produits agricoles par la mise sur pied de coopératives. Pour sa part, la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI), relais international du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), accompagne quelque 325 projets depuis sa naissance en 1985, dans des domaines aussi variés que les ressources forestières ou le commerce équitable de différents produits du secteur agro-alimentaire.

La contribution de ces trois organisations, et elles ne sont pas les seules, est impressionnante et surtout très méconnue. De ces expériences, il convient de relever, derrière les pratiques, une chose très importante : la participation de mouvements sociaux québécois au développement d'alternatives économiques au capitalisme tant au Québec que dans les pays du Sud. C'est l'UPA, c'est-à-dire historiquement le syndicalisme agricole québécois, qui développe dans le secteur agro-alimentaire une gestion collective de la mise en marché des produits de ses membres, notamment le lait et les œufs. La Caisse d'économie solidaire Desjardins utilise l'argent des syndicats de la CSN pour en faire un outil de développement économique alternatif au Québec, mais aussi pour des engagements internationaux conséquents avec cette option. La SOCODEVI est un dispositif associatif, une OCI qui témoigne de l'engagement international de différents secteurs du mouvement

coopératif (mutuelles d'assurance, coopératives forestières...), tout comme DID témoigne de celui du mouvement Desjardins.

Fait à noter, le constat de départ de toutes ces initiatives n'est pas la pauvreté, mais plutôt le manque d'organisation de communautés sur le terrain du développement économique, qui génère la dépendance par laquelle vient la pauvreté. Telle est la matrice d'origine du modèle de développement coopératif et mutualiste québécois à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Comment alors ne pas penser à une certaine similitude avec la situation actuelle de nombreuses sociétés du Sud aujourd'hui ? :

1. Similitude de diagnostic : un monde populaire acculé à la survie et donc aux petits boulots ou à la migration vers la ville ou vers les pays du Nord, ou encore asservi par les conditions qu'imposent des intermédiaires à la circulation des produits locaux.
2. Similitude de perspective : la lutte contre les inégalités est perçue par ses principaux protagonistes comme une lutte contre la dépendance passant par un développement de l'intérieur et non par un processus de capitalisation extravertie complété subsidiairement par des dispositifs de gestion sociale qui ciblent les populations les plus pauvres.

COOPÉRATION QUÉBÉCOISE DANS LES PAYS DU SUD : TROIS TYPES D'INTERVENTION

Avant d'aborder directement les expériences québécoises les plus pertinentes⁸, il est indispensable, lorsqu'il est question de coopération Nord-Sud,

✦ ✦ ✦

8. Nous avons commencé, il y a dix ans, à faire un inventaire des expériences québécoises susceptibles de nous révéler le type de contribution québécoise à la coopération internationale. Puis, nous avons procédé à plusieurs études monographiques, notamment avec Plan Nagua (Manon BOULIANNE et Louis FAVREAU, *Coopération Nord-Sud et économie sociale. L'expérience de l'ONG Plan Nagua [1969-2000]*, Université du Québec en Outaouais, Cahiers de la CRDC, n° 15, 2000) ; avec Développement et Paix (Louis FAVREAU et Solange VAN KEMENADE, *Coopération Nord-Sud et économie sociale. L'expérience de l'ONG Développement et Paix [1967-1999]*, Université du Québec en Outaouais, Cahiers de la CRDC, n° 16, 2000) ; avec Carrefour Tiers-Monde (Antony BILLAUD, *Coopération internationale et économie sociale. L'expérience de l'ONG Carrefour Tiers-monde*, Université du Québec en Outaouais, Cahiers de la CRDC, n° 29, 2006) et avec Équiterre (Héloïse NEZ, *Coopération Nord-Sud et économie sociale. L'expérience de l'ONG Équiterre, [1993-2005]*, Université du Québec en Outaouais, Cahiers de la CRDC, n° 28, 2006). Par la suite, la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) a organisé plusieurs colloques : sur la coopération internationale en 2000, sur l'Afrique qui se refait en 2003 et une conférence internationale, la même année, sur « Le Nord et le Sud dans la mondialisation, quelles alternatives ? » Ces textes sont disponibles sur le site de la CRDC : www.uqo.ca/ries2001.

de bien distinguer les notions d'aide internationale, de coopération internationale et de solidarité internationale. La première a trait à l'aide humanitaire ou aide d'urgence ; la seconde, au soutien financier, technique et professionnel de pays du Nord dans les pays du Sud, par exemple l'envoi de coopérants ; la troisième, aux projets conjoints Nord-Sud, Sud-Sud ou Sud-Nord entre des organisations sœurs, par exemple les coopératives dans le commerce équitable. Cette distinction n'est pas gratuite : ces pratiques différentes de coopération s'appuient sur des logiques spécifiques comme l'indique le tableau qui suit. Cerner ces différentes logiques permet d'éclairer les choix que l'on peut faire et, en dernière instance, au-delà du souhaitable, le champ des possibles.

TYPLOGIE DES INTERVENTIONS DANS LA COOPÉRATION NORD-SUD

Dimensions/Critères	Aide internationale	Coopération internationale	Solidarité internationale
Finalité	Philanthropie	Aide au développement	Justice sociale, développement, réciprocité et auto-organisation
Organisation	Logique d'urgence <i>Exemple : aide aux réfugiés</i>	Logique d'accompagnement du développement local fondée sur un apport technique et professionnel <i>Exemple : envoi de coopérants, stages des chantiers jeunesse</i>	Logique de mobilisation sociale fondée sur un travail réciproque des organisations sœurs <i>Exemple : commerce équitable, jumelage de municipalités</i>
Institutionnalisation	Démarches de sensibilisation pour le financement d'activités humanitaires	Démarches d'information et d'éducation par rapport aux problèmes de développement du monde	Démarches de partenariats autour d'activités de développement
Populations locales visées	des bénéficiaires	des collaborateurs	des partenaires

Il est utile de mentionner ici que, des trois types d'intervention identifiés, la tendance qui prédomine actuellement, en termes aussi bien de financement que de ressources humaines, est celle de l'aide internationale d'urgence. C'est la logique de la compassion qui prévaut dans ce type de projets. Mais sa limite est qu'elle obéit principalement à la philanthropie, qui

oublie que les pays du Sud ne sont pas d'abord victimes de malchance – des catastrophes naturelles plus nombreuses qu'au Nord, par exemple –, mais de la domination et de l'exclusion. C'est le modèle humanitaire américain et canadien de CARE, de Save the Children ou de World Vision/Vision mondiale⁹. Ce type d'aide s'inscrit rarement dans la logique du long terme dont la ligne de force serait l'autonomie des populations.

Par contre, la coopération internationale, au sens précis de ce terme, peut avoir une portée structurante : des milliers de coopérantes et coopérants – 600 par année en moyenne pour le Québec – travaillent dans les pays du Sud sur la base de leur expertise professionnelle et de leur compétence sociale en servant souvent, à leur retour, de passerelle entre les organisations d'ici et celles du Sud. Le risque de cette coopération au développement demeure cependant d'avoir, dans certaines circonstances, un caractère supplétif. Mais elle s'inscrit dans une logique de développement lorsqu'elle est arrimée à de solides partenariats avec des ONGD du Sud. Moins happée par l'urgence, elle peut mieux entraîner des effets d'autonomie. C'est le modèle coopératif et associatif québécois de la SOCODEVI et de l'UPA-DI, ou encore du Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) et d'OXFAM-Québec.

La solidarité internationale, celle qui s'identifie plus directement à la construction d'une « autre mondialisation », est une tendance plus récente¹⁰ qui peut être :

1) socio-économique, c'est-à-dire une mobilisation qui contribue à l'organisation économique et sociale des bidonvilles et des villages, en misant par exemple sur le commerce équitable qui rend possible la constitution de réseaux internationaux d'échange et de commercialisation de produits du Sud. C'est le cas au Québec de l'ONG Équiterre, d'OXFAM-Québec, de Plan Nagua et du CECI qui interviennent en structurant l'entraide et en la transformant en mutuelles, en caisses d'épargne et de crédit, en habitat populaire et coopératif autour d'espaces communs, en faisant des prêts plutôt que des dons ou d'accorder des subventions, par l'intermédiaire

✦ ✦ ✦

9. Pour une analyse critique de l'aide humanitaire, de son évolution et de ses rapports avec la solidarité internationale, voir Philippe RYFMAN, « Les frontières de l'humanitaire, mutations et adaptations des ONG à l'ère de la globalisation », Serge PAUGAM (dir.), *Repenser la solidarité*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, p. 819-835.

10. Les diverses formes de présence de la solidarité internationale sont les suivantes (pour n'en nommer que les principales) : l'économie alternative, le commerce équitable, l'environnement, le tourisme durable, la sécurité alimentaire, la finance communautaire, la défense de l'enfance, la mise en réseaux d'entreprises collectives.

d'organisations coopératives permettant de lancer de petites entreprises – c'est le cas, par exemple, de la SOCODEVI – et en favorisant des jumelages de villages, d'écoles, de centres communautaires, de municipalités, de paroisses, de syndicats, ce qui rend possible des échanges réguliers au plan technique et culturel – c'est le cas de Solidarité Union, Coopération (SUICO).

2) sociale, c'est-à-dire une mobilisation qui favorise le développement de services de proximité dans le cadre de partenariats entre ONG du Nord et du Sud, qui interviennent dans le même domaine, comme la santé communautaire. C'est le cas du projet de partenariat du Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire (RQIIAC) – formé de professionnels de l'organisation communautaire et des Centres locaux de services communautaires (CLSC) – avec les associations de santé communautaire du Mali regroupées dans la Fédération nationale des associations de santé communautaire du Mali (FENASCOM). Le domaine de l'éducation fournit d'autres exemples comme la formation de jeunes professionnels du Sud dans les universités québécoises et de jeunes québécois dans des ONG du Sud.

3) sociopolitique, c'est-à-dire une mobilisation d'organisations comme les syndicats, qui permet, par exemple, de contester un sommet tel celui de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle en 1999 ou la mobilisation de 8 000 ONG qui se sont constituées en contre-pouvoir lors du sommet sur l'environnement à Rio de Janeiro en 1992, ou celle autour de la condition des femmes dans le monde, à Beijing en 1996, ou encore celle de Genève, point de convergence d'une marche mondiale contre l'exploitation des enfants en 1998. C'est aussi la perspective des Forums sociaux mondiaux initiés à Porto Alegre en 2001 sur la base du modèle franco-brésilien de critique du néolibéralisme ainsi que des propositions alternatives pour réguler l'économie, telle la taxe Tobin. C'est le modèle nord-américain du Global Trade Watch, observatoire créé par Public Citizen, l'organisation de défense des consommateurs fondée par Ralph Nader, laquelle favorise le *fair trade* et dénonce le *free trade*; c'est aussi celui de Greenpeace qui développe, en Allemagne, un modèle alternatif de réfrigérateur, le frigo vert.

SUCO AU MALI OU LES PETITES ROUTES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE ET SOLIDAIRE DE TERRITOIRES

En 1993, l'OCI québécoise SUCO (Solidarité, Union, Coopération) devient partenaire du village de Sanankoroba au Mali, en Afrique de l'Ouest, en collaboration avec le programme international de la Fédération canadienne des municipalités (FCM). Mais les relations entre le Mali et le Québec ont débuté bien avant ce partenariat. C'est en 1984-1985 que le village de Sainte-Élizabeth dans Lanaudière, au Québec, s'est jumelé à celui de Sanankoroba pour un projet d'échange entre jeunes Québécois et jeunes Maliens, dans le cadre du projet « Jeunesse Canada Monde ». Au début, il s'agissait surtout de correspondance et, très vite, deux comités prirent en main le projet de jumelage. Du côté québécois, on retrouvait le comité *Des mains pour demain* et au Mali, le *Benkadi*, association villageoise qui regroupait plus de 70 membres représentant les quinze clans du village.

Le premier projet mis de l'avant fut l'achat d'équipement servant à améliorer le rendement agricole du village. Puis, les habitants décidèrent de se servir de l'aide financière attribuée par les gens de Sainte-Élizabeth pour capitaliser. Ceux qui utilisaient le matériel devaient payer des redevances annuelles. Avec ces revenus, les villageois firent l'acquisition de matériel supplémentaire.

Depuis 1988, plusieurs projets ont été réalisés, comme l'organisation d'activités portant sur la condition féminine, la création d'un champ collectif de 15 hectares, un secrétariat pour l'association du village, l'achat d'équipement pour la culture avec attelage, la construction de trois moulins, l'organisation d'activités pour les jeunes, la construction d'une case de passage pour les visiteurs et les étrangers qui séjournent au village, etc. Ces activités ont fait circuler dans le village plus de 32 000 dollars canadiens.

Le succès des projets mis sur pied à Sanankoroba s'est répandu comme une traînée de poudre et les agglomérations voisines ont décidé de tenter l'expérience à leur tour. En 1993, le village de Sanankoroba a fait une demande de partenariat à SUCO dans le but de réaliser des projets dans les villages situés à proximité. Les villages de Douban, Koniobla, Digato et Fareintoumou ont été choisis pour participer à l'expérience. Le choix des villages s'est fait par le *Benkadi* qui les sélectionna selon six critères prédéterminés : 1) la cohésion sociale au sein du village ; 2) la volonté d'alphabétisation ; 3) la connaissance des projets menés à Sanankoroba ; 4) l'existence

d'instances de prise de décisions ; 5) une population de plus de 500 habitants ; 6) l'accord de la collectivité avec l'esprit des projets.

La communauté de Sainte-Élizabeth finance ses projets grâce à l'appui de la Fédération canadienne des municipalités. De plus, un champ collectif à Sainte-Élizabeth rapporte chaque année des revenus servant à développer d'autres projets. Depuis peu, SUCO étudie la possibilité de réaliser des projets semblables dans des communes urbaines.

LA SOLIDARITÉ SOCIALE DE DEUX MUNICIPALITÉS : BUCKINGHAM AU QUÉBEC ET NIORO DU RIP AU SÉNÉGAL

Il s'agit, dans ce cas, d'un jumelage entre deux petites villes, l'une de quelque 10 000 habitants, Buckingham dans l'Outaouais, et l'autre de 20 000 habitants, la commune de Nioro du Rip, au Sénégal. C'est en 1993 que la ville de Buckingham a établi ses premiers liens de partenariat avec la commune sénégalaise. Ce projet de solidarité sociale entrepris sur deux ans aura duré près de sept ans (1993-2000). Les objectifs de ce jumelage sont l'échange interculturel et des échanges de services (sociaux et environnementaux).

Pour réaliser leurs projets, les partenaires de Buckingham et de Nioro du Rip ont effectué des consultations afin de clarifier les besoins de la commune sénégalaise. Au terme des discussions, les délégués ont décidé de placer en priorité la formation des fonctionnaires municipaux, l'amélioration des soins de santé et la planification d'un programme de gestion des déchets. Entre 1993 et 2000, chaque délégation a effectué quatre séjours dans l'autre communauté. Les réalisations ont été l'informatisation des services municipaux de Nioro du Rip, un projet en matière de santé dans lequel des intervenants du CLSC et du Centre hospitalier de Buckingham se sont engagés en se rendant sur place pour concevoir un programme en obstétrique et, finalement, la mise sur pied d'un système de collecte des ordures par lequel dix charrettes tirées par des ânes ont été construites afin de recueillir les déchets, deux fois par semaine, dans l'ensemble de la commune. Ce projet emploie plus de 40 personnes. Le jumelage de la ville de Buckingham avec celle de Nioro du Rip avait été financé par la Fédération canadienne des municipalités (programme international financé par l'ACDI).

Bref, la coopération internationale dans son ensemble est aujourd'hui plus variée et, surtout, assez éloignée de l'idée qu'on s'en fait générale-

ment lorsqu'on la réduit à une aide de caractère principalement humanitaire. Elle repose sur des pratiques multiples dont certaines sont inscrites dans une logique humanitaire, d'autres dans une logique de développement sur fond de soutien technique et professionnel et d'autres enfin sur fond de partenariat, d'échange interculturel et de solidarité internationale.

COOPÉRATION QUÉBÉCOISE NORD-SUD. ITINÉRAIRE SUR 40 ANS (1967-2007)

Ces diverses pratiques sont aussi le résultat d'une évolution liée, entre autres, à l'émergence de nouvelles générations de coopérants. Avec le temps, la coopération internationale s'est diversifiée dans ses formes et ses contenus, comme l'illustre le tableau suivant :

COOPÉRATION INTERNATIONALE NORD-SUD (1950-2000)

Caractéristiques Décennies	Organisation de la coopération dans les pays du Nord	Organisation de la coopération dans les pays du Sud	Tournant dans les organisations : espace d'innovation
1950-1970	<ul style="list-style-type: none"> - Aide humanitaire - Organismes religieux de charité - Mission d'évangélisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Lieux privilégiés : les paroisses - Consolidation des organisations paroissiales et aide sociale (dépannage) 	<ul style="list-style-type: none"> - Crise des Églises - Concile Vatican II - Sécularisation des organisations sociales
1970-1990	<ul style="list-style-type: none"> - Coopération au développement avec un financement public - Émergence de la solidarité internationale 	<ul style="list-style-type: none"> - Lieux privilégiés : les bidonvilles - Petits projets de développement communautaire - Intervention sociale : éducation, santé... 	<ul style="list-style-type: none"> - Montée d'un tiers-mondisme militant dans les pays du Nord - Crise du modèle développementiste - Théologie de la libération en Amérique latine - Mouvements sociaux
1990-2000	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelles formes de solidarité internationale (jumelages, liens de groupe à groupe entre syndicats, coopératives) - Coopération au développement et retour de l'aide humanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariats entre associations des bidonvilles, municipalités, ONG et PME - Développement économique et social local - Économie solidaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Montée des ONG et des associations (paysannes, de femmes...) dans les pays du Sud - Émergence d'une société civile internationale - Réseaux internationaux

L'intervention de nombre d'ONG québécoises et canadiennes dans les pays du Sud suit, depuis leur création, un parcours partagé par d'autres ONGD européennes œuvrant dans le domaine de la coopération internationale. On retrouve, en effet, durant les décennies 1950 et 1960, des ONGD du Nord, principalement de filiation religieuse, qui offrent des services à des communautés locales du Sud pour leur venir en aide. La philosophie de ces organisations était inspirée des préoccupations humanitaires de l'époque. Leur intervention était conçue, dans ce contexte, plus comme une mission évangélicatrice. La collaboration s'établissait alors, dans les pays du Sud, dans le cadre des paroisses.

Durant les décennies 1970 et 1980 s'amorce un processus de sécularisation des ONGD du Nord. Les interventions visent l'organisation des communautés locales du Sud en s'inspirant des nouvelles orientations de développement des peuples et de justice sociale issues du Concile Vatican II et des méthodes d'éducation populaire de Paolo Freire. La publication de l'encyclique *Populorum progressio* (1967) et la Conférence générale de l'épiscopat latino-américain (CELAM) à Medellín (Colombie, 1968) ont favorisé le développement d'une pastorale sociale et l'émergence de nouvelles théologies, notamment la théologie de la libération latino-américaine. Durant ces deux décennies, l'intervention des ONGD prend un virage vers des formes de coopération innovatrices et vise plus particulièrement les bidonvilles et les quartiers périphériques. Le social prend une nouvelle dimension, celle de l'*empowerment* par le développement de services communautaires autogérés. Puis, dans les années 1990, on passe de la coopération par petits projets locaux à la coopération basée sur une relation partenariale à plus long terme.

PLAN NAGUA : LA COOPÉRATION ET LA SOLIDARITÉ AVEC LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Plan Nagua est une organisation de coopération internationale établie dans la ville de Québec depuis plus de 30 ans. Ses objectifs sont de contribuer à l'autodéveloppement durable dans les pays du Sud ainsi qu'à l'établissement de relations plus équitables et solidaires entre les pays du Nord et du Sud. Quatre volets complémentaires d'activités concourent à la réalisation de cette mission : le financement de projets de développement au Sud, l'organisation et la supervision de stages, des activités d'éducation au Nord et des services culturels et commerciaux liant des partenaires du Sud et du Nord.

Plan Nagua est une association à but non lucratif, gérée par un conseil d'administration élu chaque année par l'assemblée des membres. Elle emploie une vingtaine de personnes et compte également sur le travail bénévole. Ses sources de financement sont diverses : contributions d'institutions publiques ou privées (fondations, organismes de charité, entreprises, syndicats), dons individuels et revenus autogénérés grâce à la vente de services ou de produits promotionnels. L'organisation tire son nom de la ville de Nagua, en République Dominicaine, où eut lieu une première expérience de coopération à la fin des années 1960. Trente ans et plus de 160 projets de développement plus tard, ses contributions à la coopération et à la solidarité s'effectuent toujours auprès d'organisations de la société civile dominicaine. Ainsi, Plan Nagua contribue à la consolidation d'initiatives et d'institutions locales. Le travail d'une agence de développement local dominicaine facilite le maintien de rapports soutenus avec les partenaires au pays.

Les stages internationaux, individuels ou de groupe, permettent à des jeunes québécois d'acquérir une meilleure compréhension de la problématique du développement, de prendre part à des initiatives locales tout en faisant l'expérience d'un contact interculturel, et suscitent un engagement social à leur retour. Les stagiaires de Plan Nagua sont jumelés à des organisations partenaires à l'étranger, en République dominicaine ou dans différents pays d'Amérique latine.

L'animation en milieu scolaire en vue de sensibiliser au développement est un volet d'activités très dynamique de Plan Nagua. Les thématiques de l'environnement et de l'interdépendance Nord/Sud y occupent une place prépondérante. Plan Nagua collabore aussi à des actions internationales telles la Marche mondiale des femmes ou les campagnes contre les mines antipersonnel. Enfin, la mise en place récente d'un réseau de commerce équitable de café avec des coopératives de la République Dominicaine est conçue comme un moyen de participer à l'instauration d'une véritable solidarité Nord-Sud. Au cours de ses trente ans d'existence, les relations entre Plan Nagua et ses partenaires sont passées d'interventions correspondant à la logique de l'aide au développement à l'établissement de relations entre partenaires inscrites dans la durée. Les pratiques mises en place ces dernières années visent davantage « à établir des alternatives à l'économie capitaliste dominée par le paradigme du profit¹¹ ».

✦ ✦ ✦

11. Manon BOULIANNE et Louis FAVREAU, *op. cit.*

À ces changements est venue s'ajouter une collaboration croissante entre les ONGD et les mouvements sociaux aussi bien dans le Nord que dans le Sud, même si parfois, dans la dernière décennie, on a pu observer un retour des interventions humanitaires dans certaines organisations. Mais surtout, la coopération au développement s'appuie de plus en plus sur des formes inédites de partenariats, portées par des acteurs sociaux comme les municipalités œuvrant davantage dans le domaine économique. Les quartiers, les associations et les collectivités locales du Sud continuent d'être ciblés par l'aide au développement des pays du Nord. Les secteurs privilégiés sont encore l'éducation et l'organisation communautaire dans ses formules plus classiques, mais les interventions ont aussi tendance à appuyer des projets socio-économiques générateurs de revenus pour les populations (coopératives agricoles, projets de commercialisation équitable, etc.) Plus souvent qu'autrement axée sur la dimension sociale, la coopération s'est engagée dans le développement d'une économie au service du social et de la protection de l'environnement. L'établissement d'alliances entre mouvements sociaux du Nord et du Sud s'est intensifié au cours de cette décennie dans un contexte de mondialisation néolibérale croissante. Quant au public des pays du Nord, les ONGD visent davantage à le sensibiliser par un travail d'éducation qui s'adresse aux gens en tant que citoyens susceptibles d'exercer des choix de consommation responsables, lesquels se répercutent positivement sur les conditions de travail et de vie des populations du Sud. Dans plusieurs cas, c'est d'une manière plus ou moins imperceptible que les ONGD ont opéré ce passage parfois long et laborieux de la philanthropie à la critique des causes des inégalités dans les rapports Nord-Sud, puis à des propositions pour renouveler le développement¹².

LE VIRAGE SOCIOÉCONOMIQUE DE LA COOPÉRATION DE PROXIMITÉ : UNE EXPLICATION

Les ONGD se nourrissent beaucoup, directement et indirectement, des mouvements sociaux qui évoluent à leur périphérie. Ces derniers ont beaucoup évolué au cours de la dernière décennie, ce qui a influencé les ONGD de façon assez marquée, notamment par l'intermédiaire de rendez-vous internationaux comme le Forum social mondial ainsi que de réseaux internationaux tissés par le mouvement des femmes dans le cadre de la Marche

✦ ✦ ✦

12. GROUPE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DU QUÉBEC (GESQ), « Résister et construire », <http://www.uqo.ca/ries2001/> (20 juillet 2008).

mondiale des femmes (2000) et par les promoteurs de l'économie sociale et solidaire dans le cadre d'organismes comme le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS). Reconstituer brièvement l'itinéraire québécois au sein de ce dernier réseau et son décollage comme réseau international vaut le détour.

À Lima au Pérou, en 1997, une rencontre internationale a réuni plus de 200 personnes en provenance d'une trentaine de pays des Amériques, d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Ces personnes, pour la plupart dirigeantes d'organisations diverses (ONG, coopératives, organisations paysannes...), avaient en commun d'être engagées dans diverses initiatives d'économie sociale et solidaire. L'objectif était d'établir à quelles conditions les échanges internationaux pourraient s'exprimer sous le mode d'une véritable coopération internationale et de solidarité entre partenaires du Nord et du Sud, dans un monde où la logique de marché est dominante.

La délégation québécoise a alors été fortement interpellée pour donner suite à cette première rencontre. C'est alors que s'est mise en branle l'organisation de la 2^e Rencontre internationale et la coalition d'organisations diverses pour créer le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), principal foyer d'animation de cette rencontre. En octobre 2001, 411 personnes provenant de 37 pays y ont participé, dont 323 à titre de représentantes d'organisations, le tiers provenant de 25 pays du Sud. Les travaux de cette 2^e Rencontre déboucheront sur la *Déclaration de Québec* mais permettront aussi le lancement d'une Commission internationale de liaison, chargée d'assurer un avenir à la dynamique Lima-Québec en préparant une troisième rencontre à Dakar en 2005, selon le principe de l'alternance Nord-Sud.

C'est à l'occasion des travaux de la commission de liaison à Dakar, en décembre 2002, qu'il a été décidé de désigner la dynamique Lima-Québec-Dakar sous le nom de Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS). Ce qui réunit ces personnes, au-delà des différences culturelles, c'est la promotion internationale de l'économie sociale et solidaire¹³. La mission du Réseau est de renforcer les dynamiques continentales et les différentes façons de penser l'économie sociale et solidaire.

✦ ✦ ✦

13. Soutenue par le travail d'un certain nombre d'intellectuels et de chercheurs: Luis Corragio et Humberto Ortiz en Amérique latine; Abdou Salam Fall en Afrique francophone; Danièle Demoustier, Jacques Defourny, Patrick Develtere, Jean-Louis Laville en Europe; Louis Favreau, Gérald Larose et René Lachapelle au Québec..

En 2005, la rencontre de Dakar réunira cette fois plus de 1 200 personnes provenant de 66 pays. Durant la 3^e Rencontre Internationale sur la « Globalisation de la solidarité », le contenu des activités s'est organisé autour de cinq thèmes : les finances solidaires, les alternatives populaires aux modèles de développement privés et publics, le développement local, le commerce équitable et le commerce éthique, la promotion de l'économie sociale et solidaire. L'orientation était très nettement centrée sur les alternatives socioéconomiques plutôt que sur l'« activisme » politique sans pour autant que ce dernier fût déconsidéré.

Quel type d'argumentaire sous-tend l'organisation de telles initiatives ? D'abord un fort sentiment d'échec des coopérations étatiques des pays capitalistes du Nord au Sud, d'échec du communisme suivi de son effondrement, d'échec des mouvements de libération nationale et de leur modèle « développementiste », et d'échec des programmes d'ajustement structurel (PAS). « Que pouvons-nous faire maintenant ? » se demandaient alors des milliers de coopérants, de dirigeants d'organisations paysannes, de coopératives, de travailleurs. Si, pour certains, le désenchantement a été total, nombre d'animateurs de mouvements sociaux, quotidiennement aux prises avec la montée des inégalités, ont amorcé un virage en s'investissant eux-mêmes, notamment dans un développement qui croise l'« économique » avec le « social ». Ce fut la sortie de l'éclipse du monde de l'entreprise collective, de cette économie sociale née au début du mouvement ouvrier en Europe et au Canada avec ses coopératives et ses mutuelles qui avaient été mises en veilleuse pendant les Trente glorieuses¹⁴.

Pourquoi ce virage ? D'abord parce qu'au Nord le cadre de l'État social a été ébranlé et, qu'au Sud, il a été pratiquement balayé, de sorte que la position « développementiste » classique misant sur l'État central pour assurer la redistribution de la richesse par l'entremise des services publics était devenue caduque. Les services publics ont tellement été dépouillés de ressources – surtout lorsqu'on pense à l'Afrique – que l'appel à la défense de ceux-ci, tout légitime qu'il ait été par ailleurs, est tombé à plat. Les ONG et les organisations économiques populaires (OEP) ont alors pris la relève en offrant un ensemble de services de proximité à moindre coût. Accusant le choc, les mouvements sociaux, le syndicalisme en l'occurrence, n'ont pas

✦ ✦ ✦

14. Voir Danièle DEMOUSTIER, *L'économie sociale et solidaire. S'associer pour entreprendre autrement*, Paris, Alternatives économiques/Syros, 2001 ; Jacques DEFOURNY, Patrick DEVELTERE et Bénédicte FONTENEAU (dir.), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris/Bruxelles, Éditions De Boeck Université, 1999.

immédiatement compris cette nouvelle dynamique, mais s'y inscrivent davantage aujourd'hui¹⁵.

Par ailleurs, l'effondrement du modèle socialiste de référence pour les pays du Sud (que ce soit l'URSS, la Chine ou Cuba) a remis les mouvements sociaux face à eux-mêmes et, du coup, les a amenés à réinterroger les fondements du développement de leur société et les modes d'organisation de la démocratie. De nouveaux thèmes sont apparus comme composantes nécessaires d'une nouvelle conception du développement pouvant générer aussi de nouvelles stratégies de lutte sociale: le rôle des gouvernements locaux; le développement de partenariats entre ONG, associations, municipalités et PME; le développement durable des territoires; le développement d'organisations économiques populaires et d'entreprises à finalité sociale auxquelles on associe généralement l'économie sociale et solidaire; la coopération internationale de proximité ou décentralisée... Tout cela a été accompagné d'une batterie de nouveaux créneaux et de dispositifs tels les finances solidaires, le commerce équitable, le tourisme durable, la sécurité alimentaire... Le tout a souvent été lié à l'essor de nouveaux mouvements, tels celui de l'écologie et celui des femmes.

C'est à l'initiative du mouvement écologique qu'a surgi ce qu'Alain Lipietz qualifie de plus grande percée conceptuelle de la fin du XX^e siècle: le développement durable. L'exigence intergénérationnelle introduite par la notion de développement durable¹⁶ a en effet eu de fortes retombées. Portée par nombre d'ONGI et forgée au sein de grandes institutions internationales de caractère culturel (UNESCO) ou social (Rapport Brundtland en 1987, Sommet de Rio en 1992), l'expression s'est rapidement diffusée dans plusieurs États, dans les gouvernements locaux et dans la communauté scientifique. Elle déborde aujourd'hui les organisations et mouvements spécialisés dans l'écologie pour être reprise par l'ensemble des mouvements sociaux à la faveur de la montée en puissance du mouvement altermondialiste. L'usage des ressources naturelles selon le principe de précaution – le travail de la communauté, par la communauté et pour la communauté – est désormais à l'ordre du jour tel que l'expriment les organisations de commerce équitable et les ONG comme Équiterre, de

✦ ✦ ✦

15. Comme le révèlent les travaux de la nouvelle Centrale syndicale internationale (la CSI) créée à Vienne en 2006, travaux auxquels la CSN et la FTQ ont fortement participé pour faire reconnaître la pertinence des entreprises collectives et la nécessité de soutenir l'économie populaire au Sud.

16. Voir Alain LIPIETZ, (1999), *Qu'est-ce que l'écologie politique? La grande transformation du XX^e siècle*, Paris, La Découverte, 1999.

même que le développement d'un tiers secteur dans les milieux associatifs, coopératifs et même syndicaux. Sur quoi se fonde ce virage et ces nouvelles composantes pratiques du développement ?

ÉQUITERRE, UNE OCI QUÉBÉCOISE ENGAGÉE DANS LE COMMERCE ÉQUITABLE

Équiterre est une organisation à but non lucratif qui vise la promotion de choix écologiques et socialement équitables par l'action, l'éducation et la recherche dans une perspective intégrant la justice sociale, la solidarité et la défense de l'environnement. Cette organisation anime et participe à différentes activités, au Québec et dans les pays du Sud, qui visent à développer des habitudes de vie plus écologiques au sein de la population ainsi que le développement durable, tant dans les communautés québécoises que dans celles des pays du Sud avec lesquelles elle est en réseau.

Le commerce équitable, notamment celui du café, est le moyen de prédilection d'Équiterre. Il permet de soutenir directement le développement durable de communautés qui s'organisent pour améliorer leur situation. Les produits qui portent la certification équitable « Transfair » sont payés un juste prix à des coopératives. Cela permet à ces dernières de développer leurs propres projets communautaires en santé, en éducation et en protection de l'environnement. Parmi les coopératives soutenues, on compte des entreprises collectives du Mexique, de la Tanzanie et du Nicaragua. C'est ainsi, par exemple, que la coopérative de production de café *Union des communautés autochtones de la région de l'Istmo*, à Oaxaca au Mexique, a été créée en 1983. Cette organisation implique 2 076 familles, lesquelles cultivent chacune en moyenne de 2 à 5 hectares de café et de 10 à 12 hectares pour l'agriculture de subsistance. Ensemble, ces familles ont pu mettre sur pied une école d'agriculture biologique, un centre de médecine naturelle, un système de transport collectif, des magasins alimentaires, une quincaillerie, des moulins pour le maïs, un système de prêts, et améliorer des habitations¹⁷.

✦ ✦ ✦

17. Héloïse NEZ, *op. cit.*

UN NOUVEAU PARADIGME DEPUIS LA FIN DES ANNÉES 1990 ?

Ce sont, entre autres, des économistes du Sud qui, prenant la relève, ont introduit l'indice de développement humain (IDH). Année après année, depuis 1990, cet indicateur alimente la base de calcul du *Rapport sur le développement humain* que publie le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). L'IDH, avec ses trois composantes que sont l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'instruction et le niveau de revenu, fait valoir des dimensions à la fois économiques et sociales. À ses débuts en 1990, l'IDH a ainsi provoqué une véritable petite révolution dans les organisations internationales (ONGI et agences de l'ONU) et dans les recherches sur lesquelles se fondent nombre de politiques publiques pour le Sud. On peut désormais compter sur des référents qui n'assimilent plus de façon opérationnelle croissance et développement¹⁸. Cet indicateur clé a introduit la notion que le développement comporte plusieurs dimensions et ouvre la porte à une approche débordant les besoins dits de base. L'IDH renvoie à d'autres facteurs de développement qui ne sont plus strictement économiques, soit l'éducation, l'accès à l'eau, un environnement non pollué, le capital social, etc., et suscite d'autres recherches qui poussent encore plus loin les choses, y compris pour les pays du Nord.

Le développement est donc aujourd'hui, au sein des OCI et des associations citoyennes engagées dans des causes internationales, plutôt conçu comme une mobilisation économique, sociale et culturelle de toutes les potentialités d'un pays (ou d'une région, ou d'une communauté locale) – autrement dit un développement *de l'intérieur* –, autour d'un certain nombre d'objectifs d'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations¹⁹.

Nombre de travaux et de débats s'accordent aujourd'hui sur la pluralité des modèles de développement à travers le monde et la pluridimensionnalité du développement, puisque celui-ci n'a de sens qu'en combinant l'économique, le social et l'environnemental. Le concept de développement est non seulement jugé utile, mais est aussi considéré comme un concept clé par des chercheurs du Sud comme du Nord (Amartya Sen, Henri Bartoli ou Alain Lipietz, par exemple). Face à la montée des inégalités entre le Nord et

✦ ✦ ✦

18. Les travaux d'Amartya SEN, notamment, vont dans ce sens dans *Repenser l'inégalité* (Paris, Seuil, 2000). Cet auteur ajoute même un paramètre politique : la démocratie, c'est-à-dire un régime politique où peuvent s'exprimer des choix, et donc des libertés, joue un rôle très important parce que les dirigeants doivent davantage tenir compte des pauvres qui y font entendre leur voix.

19. Voir Odile CASTEL, *Le Sud dans la mondialisation. Quelles alternatives ?*, Paris, La Découverte, 2002.

le Sud et à la pensée du « tout au marché » transformée en programmes d'ajustement structurel (PAS) pilotés par la Banque mondiale et le FMI, ces auteurs ramènent sur l'avant-scène la nécessité de réaffirmer la primauté de la société sur l'économie et donc l'importance de s'attaquer à l'exclusion sociale, à l'emploi pour tous, aux nouvelles formes de régulation sociopolitique à créer... La pensée actuelle sur le développement, présente dans le monde de la coopération internationale de proximité, se délie de la façon suivante : 1) le social doit être au poste de commande ; 2) l'économie doit être considérée pour ce qu'elle est, un instrument de développement, non une fin ; 3) l'environnement doit constituer une condition nouvelle dans les choix économiques qui s'opèrent ; 4) la poursuite simultanée de quelques grandes priorités s'impose, notamment l'emploi, la création d'institutions démocratiques et le partage de la richesse²⁰.

La plupart des ONGD de par le monde s'inscrivent d'ailleurs aujourd'hui dans cette conception pluridimensionnelle du développement. C'est le cas, par exemple au Québec, de Développement et Paix qui, dans sa planification stratégique, dégage cinq grands critères pour appuyer des projets dans le Sud : des groupes qui font la promotion de la démocratie ; des projets qui appuient des organisations populaires ; des projets qui favorisent la promotion collective des femmes ; des projets capables de susciter des alternatives économiques ; des projets qui mettent en œuvre une gestion populaire de l'environnement.

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

Développement et Paix est l'une des plus importantes et des plus anciennes organisations de coopération internationale (OCI) au Québec et au Canada. Fondée et mandatée par les évêques du Canada il y a près de 40 ans comme l'organisme de développement de l'Église catholique canadienne, l'organisation obéit aux « valeurs de l'Évangile, particulièrement l'option préférentielle pour les pauvres » inspirée de la théologie de la libération latino-américaine. Sa mission consiste à promouvoir la solidarité internationale par un programme d'éducation au Québec et au Canada et par le financement de

✦ ✦ ✦

20. Le PNUD, par exemple, propose dans un de ses rapports un pacte pour le développement humain du type 20-20 : les pays aidés affectent 20 % de leur budget à la couverture des services sociaux et les pays donateurs, 20 % de leur aide financière à la même destination (*Rapport mondial sur le développement humain*, 1994, p. 82-83).

projets d'éducation populaire, d'organisation sociale des communautés et de développement socioéconomique dans les pays du Sud.

Développement et Paix n'est pas seulement une institution disposant de plus de 20 millions de dollars par année pour soutenir des projets dans le Sud (dont 70 % vont au développement et 30 % seulement à l'aide humanitaire), c'est aussi un mouvement de justice sociale réunissant près de 14 000 membres mobilisés autour de cette perspective d'une mondialisation équitable. Développement et Paix n'envoie pas de coopérants. Elle soutient des partenaires, c'est-à-dire des ONG et des mouvements sociaux locaux dans les pays où elle est présente.

Ce qui distingue le plus Développement et Paix des autres organisations œuvrant dans le domaine du développement est le fait qu'elle met de l'avant, depuis ses débuts en 1967, la perspective de l'*empowerment* économique, politique et social des communautés. C'est ce qui constitue la matrice de cette OCI qui ne soutient pas des activités – ce qui n'est pas exclus par ailleurs – et qui n'envoie pas de ressources humaines (coopérants) ou matérielles, mais du financement pour l'infrastructure organisationnelle des mouvements sociaux auxquels elle est liée (syndicats paysans ou ouvriers, coopératives, ONG, réseaux nationaux ou internationaux...)

LA REDÉFINITION DU RÔLE DES OCI AU NORD : PRESTATION DE SERVICES OU COMBAT POUR LE DÉVELOPPEMENT ?

Un certain nombre d'OCI n'ont pas hésité à « surfer » sur le misérabilisme et à aiguïser les émotions en lieu et place d'une éducation du public du Nord au développement et à l'importance d'une solidarité consciente et active. Certaines se contentent d'agir comme sous-traitants pour les agences publiques de développement international telles l'ACDI et, depuis peu, pour les grandes fondations privées.

D'autres cependant veulent influencer la définition de la ligne d'action des dispositifs publics de coopération en affichant une autonomie de vision et de pratique. Elles refusent la logique de subordination qui conduit certains organismes de coopération à n'apporter au Sud que des réponses techniques à des enjeux politiques. Dans un contexte où les États sociaux, partout au Sud, sont à reconstruire²¹, le travail structurant en matière de coopération internationale consiste à s'organiser dans des secteurs ayant des

✦ ✦ ✦

21. Voir Louis FAVREAU et Abdou SALAM FALL (dir.), *op. cit.*, p. 343-378.

impacts sur les politiques de développement au lieu de se laisser prendre au jeu d'un travail uniquement technique qui ne remet en cause ni les paradigmes conservateurs de l'appui au développement ni les bases des inégalités.

Le risque est donc très présent aujourd'hui que certaines OCI se confinent dans la fonction d'agence d'exécution de politiques de développement définies par d'autres acteurs. Dans des situations de raréfaction des ressources dédiées à la coopération internationale, la tentation est grande pour certaines OCI de développer des stratégies de survie au prix d'un renoncement partiel ou total à leur identité fondatrice. Sous prétexte d'une professionnalisation du dispositif d'intervention, l'engagement citoyen cède la place à la technocratie, la marge d'innovation se restreint et les valeurs démocratiques se perdent au nom du réalisme, avec le résultat que les populations censées être bénéficiaires de cette coopération passent du statut de partenaires à celui de clients.

Comme nous avons pu le voir, les OCI du Nord, notamment celles du Québec et du Canada, qui combattent pour le développement en capitalisant sur un passé de plusieurs décennies de partenariat, tout en gérant en partie des politiques de caractère public, sont certainement devenues des interlocuteurs incontournables²², du moins celles qui ont amorcé leur liaison avec le mouvement citoyen international en émergence à partir d'un certain nombre de niches et de créneaux porteurs.

Reste que, dans l'expérience québécoise, si on a assez bien compris que la mondialisation en cours obligeait à multiplier les types d'intervention pour passer du travail d'organisation au plan local à l'action à l'échelle internationale, on a moins bien compris les contraintes du dialogue interculturel. La culture québécoise, si elle est démocratique, est néanmoins très centrée sur des résultats à court terme et des règles bien établies. La réciprocité est souhaitée, mais le soutien financier des initiatives des pays du Sud, même à partir d'organisations sœurs (entre syndicats, coopératives ou organisations paysannes), n'est pas sans établir parfois un rapport de dépendance. Qui paie les voyages des gens du Sud vers des congrès se déroulant au Nord? Qui permet à des projets inscrits dans une logique de subsistance de se diriger vers des processus d'accumulation? Qui assume la direction des organisations sociales internationales (syndicats, coopératives, groupes de femmes)? Ces questions concrètes et récurrentes sont révélatrices des difficultés du dialogue interculturel entre le Nord et le Sud.

✦ ✦ ✦

22. Voir Josepha LAROCHE (dir.), *Mondialisation et gouvernance mondiale*, Paris, Presses universitaires de France, 2003. Voir aussi l'entrevue accordée à *Alternatives économiques* (n° 59 [hors-série], 2004, p.18).

La coopération internationale de proximité du Québec reste encore largement en friche. Nos études exploratoires confirment un travail dont les retombées sont insoupçonnées. DID, UPA-DI, SOCODEVI, le Québec comme organisateur de la Marche mondiale des Femmes, le GESQ comme partenaire du RIPESS depuis son émergence à Lima en 1997 sont des organisations qui le laissent entrevoir. Reste à examiner de plus près quelques questions de caractère stratégique : quelles sont les possibilités et les contraintes liées au financement public par exemple (pensons aux politiques de l'ACDI à l'heure de la Déclaration de Paris de 2005), qui retourne à la coopération interétatique en laissant plus ou moins tomber les OCI ? Quels rapports les OCI du Québec et leur regroupement, l'AQOCI, entretiennent-ils avec le ministère des Relations internationales (MRI) ? Dans l'itinéraire sociopolitique des OCI sur 30 ans, quelles sont celles qui ont décroché, celles qui se sont transformées, celles qui ont émergé et autour de quels motifs l'ont-elles fait ? Quels types de partenariats se sont constitués avec des organisations du Sud ? Quel type de liens les OCI entretiennent-elles avec les mouvements sociaux ? Quel rôle la philanthropie des grandes fondations privées va-t-elle à nouveau jouer dans la prochaine décennie et quel effet cette dernière aura-t-elle sur les OCI²³ ? Dossier à suivre.

✦ ✦ ✦

23. Ces questions sont abordées dans un livre qui vient tout juste de paraître : Louis FAVREAU, Lucie FRÉCHETTE et René LACHAPPELLE, *Coopération Nord-Sud et développement. Le défi de la réciprocité*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008.